# Saint-Barth'Actus

n°3

Juin 2013

# LE MOT DU MAIRE

Dans ce nouveau numéro du St Barth'Actus, nous faisons le tour des « chantiers » en cours sur la commune.

Je mettrai particulièrement en avant les travaux de mise aux normes du stade de foot, la réfection des jeux de boules et la mise en place des barrières et potelets assurant la sécurité des piétons aux abords des commerces locaux.

Au sujet des commerces, il m'est agréable de souligner la réouverture de notre épicerie et la reprise du salon de coiffure.

La vie d'un village passe par ses commerces, n'oubliez pas de les fréquenter tous régulièrement!

Enfin, c'est avec satisfaction que j'ai réceptionné les travaux du rond-point de Villeneuve qui assurera la sécurité des utilisateurs très nombreux de ce carrefour.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été 2013 avec, espérons-le, un peu plus de soleil afin de profiter des nombreuses manifestations prévues au village.

Joint à ce St Barth'Actus, vous trouverez un document concernant l'avancement du dossier P.L.U. ainsi que les questions et réponses évoquées lors de la réunion publique du 17 juin dernier.

Le Maire,
Pierre MONTAGNE

# **LE RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Obligatoire tous les 5 ans, le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil aux enquêteurs missionnés par la mairie. Ceux-ci seront munis d'une carte officielle.

# **BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS**

## **EPICERIE VIVAL**

M. et Mme BOYER Jean-Bernard ont repris le VIVAL situé rue du Vercors. Après quelques jours de fermeture pour réaménager le magasin de proximité, ils ont ouvert mercredi 15 mai. L'épicerie est ouverte du mardi au dimanche matin, de 7h15 à 12h15 et de 15h15 à 19h15. Fermeture le lundi et le dimanche après-midi. Tel : 04.75.03.22.16



# SALON DE COIFFURE

Mme BARNASSON Lucie, nouvelle gérante du salon de coiffure a ouvert mardi 14 mai après un rafraichissement des locaux. Le salon est ouvert mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le jeudi de 9h à 12h et samedi de 9h à 15h30. Des prises de rendez-vous sont possibles entre 12h00 et 14h00 et le jeudi après-midi. Tel : 04.75.03.97.34



# **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Une réflexion est en cours pour éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, dans le cadre de la recherche d'économies de fonctionnement.

De nombreuses communes ont déjà mis en place cette mesure avec succès.

La plage horaire serait de minuit à cinq heures du matin, sauf le samedi.

La programmation de l'éclairage est possible, zone par zone, et un travail est en cours avec l'entreprise chargée de la maintenance de notre réseau électrique.

L'information à la population sera faite quand les décisions auront été prises en conseil municipal.

Les économies de fonctionnement sont un sujet prioritaire pour l'équipe municipale et d'autres actions seront menées dans ce sens (économies de chauffage des bâtiments publics, isolation des locaux, mise en concurrence des fournisseurs...)

# **ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT**

# Assainissement quartiers Marnas, Sambey, Palaches, les Dames :

Les travaux sont maintenant terminés, un courrier sera prochainement envoyé aux habitants concernés pour leur donner l'autorisation de se raccorder à leur boite de branchement.

## Schéma directeur d'assainissement :

Une étude est en cours sur le village pour identifier et évaluer tous les dysfonctionnements sur nos réseaux d'eaux usées et pluviales, une remise aux normes est indispensable pour optimiser le traitement de nos effluents que nous envoyons à la station d'épuration de Saint Vallier.

#### **Environnement:**

Le plan de gestion du Marais du Vernais se poursuit, l'étude hydraulique et environnementale est en cours de réalisation.

# **L'AMBROISIE**

Avec les premières chaleurs estivales, les plants d'ambroisie vont se développer et libérer à partir du mois d'août du pollen fortement allergisant qui impacte la santé de 10 % de la population. Outre son impact sur la santé cette plante annuelle est très invasive. Les espaces agricoles, les zones de travaux et de chantier, les bordures de voies sont particulièrement touchés par cette plante envahissante.

Cette année encore une attention particulière sera portée sur la lutte contre l'ambroisie que ce soit sur le domaine public ou privé. Cette attention passe par des courriers de signalements, des lettres de mise en demeure, et des actions d'informations....

L'ambroisie est une menace pour la santé, une menace pour la biodiversité, une menace pour l'agriculture. Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral donne obligation aux ayants droits et propriétaires de détruire les plants d'ambroisie avant la période de floraison (Août) et avant la période de grenaison (octobre). Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende de 450 €.

Renseignements et informations, Signalement parcelles infestées : mairie ou <a href="montagnel@orange.fr">montagnel@orange.fr</a> (référent ambroisie Ludwig MONTAGNE).

# **NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Au premier janvier 2014, une nouvelle communauté de communes verra le jour.

Elle s'appellera «Porte de DrômArdèche».

Approuvée par les préfets de la Drôme et de l'Ardèche, cette structure regroupera 35 communes et comportera 58 conseillers communautaires dont 2 représentants la commune de Saint Barthélemy de Vals.

Les compétences de la communauté de communes sont très importantes, en particulier celle concernant le développement économique du territoire. Le législateur a d'ailleurs prévu que lors des prochaines élections municipales, les conseillers devant siéger à la communauté de communes seront désignés par les électeurs au suffrage universel (et non plus par le conseil municipal, comme c'est le cas actuellement).

L'échelon intercommunal doit être investi par les communes car des décisions importantes d'aménagement de territoire sont prises au niveau de la communauté de communes.

L'équipe municipale espère, à ce sujet, que la zone d'activités économique des Bernardes (propriété de la communauté de communes) verra bientôt s'installer des entreprises.

#### **SIRCTOM**

Le nouveau marché des îlots de propreté ayant été approuvé par le comité syndical du Sirctom, le déploiement de ces équipements va pouvoir reprendre.

Les communes qui seront équipées en priorité sont celles qui avaient déjà procédé au regroupement de leurs bacs roulants actuels (Hauterives, Ponsas, Laveyron).

La communauté de communes des Deux Rives devrait être concernée par un déploiement à l'automne 2013.

La finalisation des 8 points de ramassage prévus sur la commune doit se faire à l'automne avec les services du Sirctom.

L'installation des îlots de propreté sera précédée du regroupement des bacs actuels sur les futurs points d'implantation. Une information précise de la localisation de ces îlots de propreté sera faite à la population après la validation par les services du Sirctom.

# **CCAS**

Nous invitons les personnes isolées et fragilisées qui auraient besoin d'être contactées en cas d'évènements climatiques particuliers à se faire connaître au secrétariat de mairie. Tel : 04.75.03.22.19

#### **SYTRAD**

Les travaux engagés au centre de valorisation des déchets ménagers situé à Combe Jacquet durent plus longtemps que prévu.

L'exploitation est arrêtée depuis le 2 avril et les ordures ménagères sont détournées vers le centre d'enfouissement de Saint Sorlin en Valloire depuis cette date.

Les derniers travaux en cours concernent le remontage des galets du bioréacteur et la reprise des fissures.

Les travaux devraient bientôt se terminer pour une mise en service à la mi-juillet.

# **TRAVAUX A VILLENEUVE**

Les travaux du nouveau rond point nous ont obligés à repousser les travaux d'enfouissement des lignes EDF et Télecom.

Ceux-ci se feront au cours du deuxième semestre 2013.

Ils sont gérés par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED).

La réfection de la chaussée sera réalisée une fois l'ensemble de ces travaux terminés.

# **ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE (texte écrit par les enfants)**

# PROMENADE AUX ROCHES QUI DANSENT

Le lundi 3 juin, nous sommes partis à pied de l'école pour aller jusqu'aux Roches qui dansent. En chemin, les deux conteuses nous racontaient des histoires sur les arbres, les animaux ou les bruits de la forêt. Quand nous sommes arrivés aux rochers, nous avons fait un jeu sur le toucher. Il fallait se mettre pieds nus et se bander les yeux puis on marchait le long d'un chemin avec plein de choses différentes : des écorces, du sable, des herbes.

Après avoir mangé, nous avons fait trois ateliers autour des 5 sens. A chaque atelier, les conteurs nous

racontaient de belles histoires.

La vue : il fallait aller chercher dans la forêt, différents objets (des cailloux ou des fleurs) selon une taille, une forme ou une couleur.

L'ouïe : on a fait de la musique sur des bambous

L'odorat : nous avons senti différentes odeurs dans des chaussettes : de la menthe, de la verveine, des oignons, une orange, une rose...

Sur le trajet du retour, nous avons ramassé plein de belles choses (des fleurs, des feuilles, des écorces) pour faire une belle carte que l'on a ramenée à la maison.



## LE DIAPO-CONTE

Durant une semaine, Patrick et Danièle sont venus à l'école maternelle pour réaliser avec nous un diapo conte à partir d'une histoire sur le chocolat que nous avions inventée.

On a commencé par fabriquer les personnages en pâte à modeler

Les moyens ont fait les décors avec du carton et de la peinture.

Ensuite, on a commencé à prendre des photos pour chaque moment de l'histoire. On a même réussi à faire bouger la grenouille! Enfin, on a parlé dans le micro pour enregistrer nos voix!

On a ainsi créé un beau diapo conte intitulé « on a volé mon chocolat!»

# LES CENTRES DE LOISIRS POUR LES VACANCES

Vous cherchez un centre de vacances pour vos enfants :

<u>l'Espace Animation des 2 Rives Léo Lagrange</u> accueille les enfants de 11 à 17 ans.

Renseignements: au 04.75 31 85 44 ou 06 30 79 59 76.

<u>Le Centre de Loisirs de Laveyron</u> accueille les enfants de 6 à 15 ans.

Renseignements: au 06 08 00 16 47 ou 06 33 82 09 32.

Des plaquettes d'informations sont disponibles en mairie.

# LE ROND-POINT DE VILLENEUVE

La réunion de fin de chantier s'est tenue le mercredi 19 juin dernier, en présence des entreprises, des représentants de la direction des routes du département et des élus.

Chacun a pu constater les avantages en termes de sécurité pour ce nouveau carrefour.





# LA SIGNALÉTIQUE AU CENTRE DU VILLAGE

La commission voirie a décidé de remplacer tous les plots bétons ainsi que certaines vasques de fleurs béton cassées dans la traversée de l'agglomération. Ce matériel vétuste et dangereux sera remplacé par du matériel aux normes actuelles.

Le personnel du service technique procède actuellement à la pose de ce nouveau mobilier urbain, c'est ainsi qu'une dizaine de barrières avec possibilité de suspension de vasques de fleurs et 56 potelets sont en cours d'installation.

Ces équipements permettront de sécuriser la circulation des piétons à proximité des commerces du village.

Ce matériel est complété par deux suspensions florales au niveau de la mairie et d'un stationnement pour vélos près de l'entrée de la bibliothèque. Les passagepiétons seront repeints avec création d'un nouveau passage-piéton entre le bureau de tabac, le kiné et le coiffeur. Le marquage au sol des places de stationnement sera également repeint.

A ce sujet la municipalité rappelle que les emplacements situés près des petits commerces sont des arrêts minutes (limite de stationnement 10 minutes) afin de permettre aux clients de s'y arrêter.



## LA RÉNOVATION DU BOULODROME

Réfection du boulodrome place de la Liberté.

Les jeux de boules étant très dégradés du fait des racines de peupliers qui avaient soulevé le goudron, la municipalité a décidé de procéder à la réfection des 8 jeux les plus abîmés.

Le chantier a été confié à l'entreprise Cheval TP de Bourg de Péage qui a réalisé ce travail en une semaine.

Décapage de l'ancien enrobé en profondeur, enlèvements des racines, traitement du sol puis reprise de l'enrobé, sablage et traçage. Les jeux sont à nouveau opérationnels à la grande satisfaction de nos amis boulistes.



# LA MISE EN CONFORMITÉ DU STADE DE FOOT

Rendus nécessaires depuis plusieurs années, des travaux de sécurisation des abords du stade ont été réalisés. Ces travaux se sont traduits par le remplacement de la main courante en béton qui avec ses arêtes ne correspondait plus aux règles de sécurité attendues pour les joueurs et le public (300 mètres).



Les participants au tournoi organisé à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'ASSB ont pu se rendre compte des travaux effectués (voir photo).

Début juin la société Nerual a procédé à l'installation d'une main courante conforme, mais également à l'installation d'abris joueurs correspondant également au standard en matière de sécurité. Le montant des travaux s'élève à 19 500 € TTC. Une demande de subvention a été effectuée auprès de la fédération française de football et du conseil général de la Drôme.

# **INFO POSTE**

Le bureau de poste verra la mise en place d'une organisation spécifique cet été.

Du 19/08/2013 au 31/08/2013 il sera exceptionnellement fermé aux dates suivantes :

Le Mardi 20/08/2013 Le Jeudi 22/08/2013 Le Samedi 24/08/2013 Le Mardi 27/08/2013 Le Jeudi 29/08/2013 Le Samedi 31/08/2013

Le bureau rouvrira normalement ses portes le Lundi 02/09/2013 aux horaires habituels.

# LE MARCHÉ

Au centre du village n'oubliez pas le marché du vendredi de 16h à 20h30.

Les commerçants habituels vous y attendent : un boucher, un primeur, un fromager, un marchand d'olives, fruits secs tapenades et enfin un marchand de plants de légumes et de fleurs.

Tous à vos paniers!

# **LE LAC DES VERNETS**

Après la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire et le magnifique feu d'artifice tiré sur le plan d'eau, la saison estivale 2013 a débuté le 15 juin dernier.

Le beau temps est enfin arrivé et les baigneurs, pique-niqueurs ou simples promeneurs vont pouvoir profiter en toute quiétude du site du lac des Vernets.

Les gérants du snack ont prévu de nombreuses animations tout au long de l'été et ils vous attendent pour partager des moments de détente et de convivialité.

Il est rappelé que les habitants des deux communes de Saint-Uze et Saint-Barthélemy de Vals peuvent se procurer des cartes familiales au prix de 10 euros pour toute la saison estivale (à prendre dans les secrétariats de mairie respectifs).

A toutes et à tous, bel été au bord du lac!

# **AGENDA DES MANIFESTATIONS**

07/07/2013 : Fête des Célibataires au lac des Vernets

14/07/2013 : Concours de boules du Comité des Fêtes, place de la Liberté

21/07/2013: Triathlon au lac des Vernets

23/07/2013 : Pétanque semi-nocturne, place de la Liberté, Club de Pétanque Vernets

24/08/2013 : Saint-Barthélemienne de 9h à 14h, place du Champ de Mars

31/08/2013 : Pétanque du Comité des Fêtes

31/08/2013 au 02/09/2013 : Vogue

21/09/2013 : Journée culturelle de la bibliothèque aux Roches qui Dansent à 16h00

<u>05/10/2013</u>: Concours de longue de la Boule Joyeuse—13h30 <u>06/10/2013</u>: Foire du village organisé par le Comité de Foires

# **BRUITS DE VOISINAGE**

Il est rappelé à chacun que des dispositions réglementaires relatives à l'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par le bruit ont été introduites dans le code de la santé publique.

Nous souhaitons que chacun d'entre nous évite, autant que possible, d'importuner le voisinage.

Merci de respecter la tranquillité des autres en évitant, si possible :

- les aboiements de chiens répétés
- l'utilisation des appareils de bricolage ou de jardinage les samedi matin et la journée du dimanche.

Il peut être sympathique d'avertir les voisins si on a prévu une petite fête qui risque d'être un peu bruyante (tout en ne dépassant pas un certain seuil de tolérance, bien entendu).

Merci de respecter ces consignes élémentaires de « bon voisinage » pour le bien-être de tous.

### **CONSEILS MUNICIPAUX**

## Séance du 08 janvier 2013

- -GFI Progiciels contrat de maintenance 2013
- Instauration du compte épargne temps

#### Séance du 12 février 2013

- Electrification-Effacement des réseaux au hameau de Villeneuve-Réseaux téléphoniques
- -SDED-Electrification-Effacement des réseaux au hameau de Villeneuve-Réseaux électriques
- -Comité de Foires-Demande de subvention exceptionnelle
- -Syndicat d'Irrigation Drômois-Projet de fusion de 11 syndicats intercommunaux d'irrigation
- -Budget assainissement-Ouverture anticipée de crédits d'investissement pour 2013

Crédit Relais-Réalisation d'un emprunt de 150 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche

- -Réalisation d'un emprunt de 150 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche
- -Sursis à statuer parcelles ZP 19, 23 et ZR 205

## Séance du 05 mars 2013

- -Budget assainissement Compte de gestion 2012
- -Budget assainissement Compte administratif 2012
- -Affectation du résultat d'exploitation du service assainissement Exercice 2012
- -Budget communal Compte de gestion 2012
- -Budget communal Compte administratif 2012
- -Affectation du résultat de fonctionnement du budget communal Exercice 2012
- -Amortissement des subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux
- -Subventions communales 2013
- -Contrat d'association Ecole Sainte-Marie 2012/2013
- -Participation pour fournitures scolaires Année scolaire 2013/2014

## Séance du 09 avril 2013

- -Fusion de 11 syndicats d'irrigation au syndicat d'irrigation Drômois au 01 janvier 2014
- -Vote des taux d'imposition communaux année 2013
- -Fusion des Communautés de communes : Choix du nom de la future Communauté de communes
- -Retrait de la délibération n°2013-010 relative au sursis à statuer des parcelles ZP 19, 23 ET ZR 205
- -Projet de fusion des Communautés de communes La Galaure, Les Quatre Collines, Rhône -Valloire et Les Deux Rives Avis sur la représentativité des communes au sein du futur établissement à compter du prochain renouvellement issu des élections municipales de 2014
- -Demande de subvention exceptionnelle ASSB FOOT
- -SDED Raccordement individuel au forfait sans autorisation d'urbanisme Approbation du projet de Mme Annabelle DONNAT
- -Schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales Convention avec l'agence de l'eau
- -Demande de subvention auprès de la FFF pour les travaux de sécurisation du stade

# Séance du 14 mai 2013

-Ouverture d'une ligne de trésorerie de 100 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche.

#### Séance du 04 juin 2013

- -Convention de remboursement par M. Faure Mickaël des frais engagés par la commune pour le raccordement au réseau BT de son habitation
- -Encaissement d'un chèque de remboursement suite à dégradations
- -Rétrocession voirie du lotissement l'Origan
- -Budget assainissement délibération modificative exercice 2013
- -Zones humides-choix du bureau d'étude

Rédaction coordination : Pierre MONTAGNE et Jacky GRIBET et les commissions Finances, Assainissement, Environnement, Urbanisme, Voirie, Associations et

Culture

<u>Crédit photos</u> : Jacky GRIBET <u>Mise en page</u> : Elodie PERRIOLAT